

Aux prêtres et diacres, aux personnes consacrées, aux fidèles du diocèse de Reims et des Ardennes

Chers Frères et Sœurs,

Le premier dimanche où elles ont été annoncées, les mesures de précaution nécessaires pour faire face à la propagation du virus Covid-19 ont pu faire sourire, encore que certains sont sans doute gênés de ne plus pouvoir communier comme ils le faisaient jusque-là. Ne pas pouvoir nous serrer la main nous a permis de découvrir plus profondément le sens du geste de paix et nous prépare à l'heureux moment où nous pourrions retrouver sans crainte les gestes de notre civilité ordinaire. Le temps passe et nous savons, depuis jeudi soir, que nous allons connaître plusieurs semaines de précaution. Le nombre des personnes contaminées et celui des personnes décédées n'ont rien à voir avec les grandes épidémies du passé, mais cette limitation est précisément due à la capacité de nos sociétés de s'organiser. Nous comprenons mieux que jamais les mécanismes de la contagion et nous avons une capacité presque instantanée à faire circuler des informations et des consignes.

Le Président de la République a présenté la situation avec une impressionnante gravité. Le Premier Ministre a annoncé aujourd'hui des mesures complémentaires. Nous nous devons de contribuer à l'effort national en le vivant dans la vérité et la charité.

En conséquence, **je tiens à préciser solennellement que les personnes de plus de 70 ans sont dispensées de l'assistance physique à la messe pour sanctifier le jour du Seigneur.** Les moyens de le faire autrement sont nombreux. La communion spirituelle en union avec les messes célébrées est toujours possible. Le Jour du Seigneur et France-Culture rendent le service de diffuser la messe dominicale le dimanche matin, KTO aussi le dimanche soir mais tous nos diocésains ne reçoivent pas KTO. Notre radio diocésaine RCF diffusera une messe radiophonique tout au long de la période d'épidémie. Un commentaire d'évangile sera proposé sur Youtube chaque semaine. Un feuillet comportant une méditation, quelques nouvelles, quelques intentions de prière, sera préparé chaque semaine, accessible sur le site du diocèse. Il permettra à chacun de nourrir sa communion spirituelle. Il sera bon que des paroissiens le distribuent aux personnes âgées qui ne pourront plus sortir de chez elles. J'invite les porteurs de communion en particulier, membres du Service évangélique des malades, à veiller à cette distribution et à se faire aider d'autres paroissiens.

La jauge maximale d'une célébration est fixée à 100 : l'absence des personnes âgées devrait suffire en beaucoup de lieux à rester au-dessous de ce nombre. Les familles avec enfants doivent aussi éviter de les rassembler. Je demande aux responsables des lieux eucharistiques dominicaux et de tout lieu de célébration de s'organiser pour que les fidèles s'installent une chaise sur deux, un rang sur deux (jauge 50%). En quelques lieux, cela pourra exiger d'ajouter une messe. Nos missionnaires diocésains, les PP. Fleury et Di Lizia, pourront y aider.

Les séances de catéchisme et d'aumôneries sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Nous renonçons au rassemblement *Jubilate* qui était prévu les 27, 28 et 29 mars pour les lycéens. Il nous faudra trouver des moyens d'animation et de formation à distance pour les enfants et les jeunes.

Les responsables de groupes et de mouvements sauront faire preuve de sagesse et annuler et reporter tout ce qui pourra l'être, en particulier pour les personnes âgées.

En ce temps de mobilisation contre l'épidémie, le premier acte de charité consiste à mettre en œuvre avec méthode les règles d'hygiène publique qui ont été diffusées : ne pas se serrer la main ni s'embrasser, se laver les mains au savon plusieurs fois par jour, tousser ou éternuer dans son coude... Nous respectons aussi ces consignes au cours de la messe et des autres rassemblements de prière ou de pastorale ; c'est bien le moins.

Un second acte de charité consiste à prier : pour les personnes victimes et pour leur entourage, pour celles et ceux qui sont décédés ; pour les médecins et tout le personnel des hôpitaux qui font face à cette épidémie alors même qu'ils connaissaient déjà de grandes tensions dans l'accomplissement de leurs tâches ordinaires. Si les visiteurs ne peuvent plus entrer dans les hôpitaux, les aumôniers en titre y sont admis, étant membres du personnel hospitalier. Ils peuvent donc aller visiter les personnes malades et leur apporter le soutien sacramental et spirituel nécessaires. Je les remercie de tout cœur et je remercie les responsables hospitaliers qui comprennent que les besoins spirituels et religieux peuvent être accrus en une telle période. Nous prions pour que les malades trouvent les ressources intérieures pour ne pas être accablés, pour que ceux et celles qui les soignent trouvent toujours de la joie dans leur métier. Nous prions pour les défunts, les confiant à la miséricorde de Dieu, pour qu'ils puissent entrer dans la plénitude éternelle que fait espérer la vie terrestre. Nous demandons l'Esprit de consolation et de force pour celles et ceux qui restent dans le chagrin.

Un troisième acte de charité consiste à téléphoner aux personnes âgées accueillies en EHPAD ou à leur écrire une lettre. Elles souffrent en ce moment de solitude, les animations ordinaires ne pouvant plus avoir lieu. Pensons aussi à appeler celles et ceux qui sont obligés de rester chez eux ou qui préfèrent ne pas sortir. Peut-être certains services, comme des courses, peuvent-ils être proposés. Pensons aussi aux personnes en précarité, à ceux qui occupent des squats, à ceux qui n'ont pas un logement décent. Enfin, n'oublions pas ceux et celles dont la situation économique est ou va être rendue compliquée par le ralentissement des circulations. Le secteur du tourisme au sens large s'apprête à des temps difficiles. Les pouvoirs publics prennent des mesures compensatoires, mais il revient à chacun d'être attentif aux membres de son entourage, d'être compréhensif avec certains clients ou certains fournisseurs, d'accepter de porter une part d'un fardeau qui sera inégalement réparti.

A tous, frères et sœurs, adultes et enfants, dans vos familles, dans vos rencontres, à la fin de chaque messe et en toute occasion propice, je propose de dire la prière suivante :

Dieu très bon, ce Carême 2020 est marqué dans le monde entier par l'épidémie du Covid-19. Au long de ces semaines, nous voulons suivre de plus près le Christ Jésus : il est venu ouvrir un chemin de vie aux pécheurs et donner une espérance aux malades.

Ouvre notre cœur à chacun à une attention délicate aux autres. Que l'Esprit-Saint nous inspire comment tirer profit de cette situation pour sortir de nos égoïsmes et accepter de nous comporter de manière responsable pour le monde entier.

Fortifie, soutiens, protège celles et ceux qui se donnent au service des personnes malades dans les hôpitaux ou en ville. Soutiens aussi les chercheurs. Permetts-leur de trouver sans tarder les voies de la guérison.

Envoie ton Esprit consolateur à ceux et celles qui sont dans le deuil. Qu'il accompagne les malades de sa force. Accorde la plénitude de la vie à ceux qui meurent.

Dieu très bon, nous te confions les catéchumènes qui seront baptisés dans la vigile de Pâques. Qu'ils deviennent avec nous d'authentiques témoins de ton amour plus fort que la mort.

Notre Père et Je vous salue Marie

A vous tous, je souhaite un bon et saint Carême, en grande union dans la prière,

+ Eric de Moulins-Beaufort
Archevêque de Reims